

2020

BILAN D'ACTIVITÉ

**RAPPORT TECHNIQUE
ET FINANCIER 2020**

SIOM
Vallée de Chevreuse

LA MAÎTRISE DES COÛTS, UN ATOUT ESSENTIEL

La maîtrise des coûts de gestion est essentielle pour avoir un recours à la fiscalité le plus juste possible. Les explications de Nathalie Béan.

Au Siom, la maîtrise des coûts de gestion des déchets a toujours été une priorité dans la construction des budgets. Comment cela se traduit-il pour 2021 ?

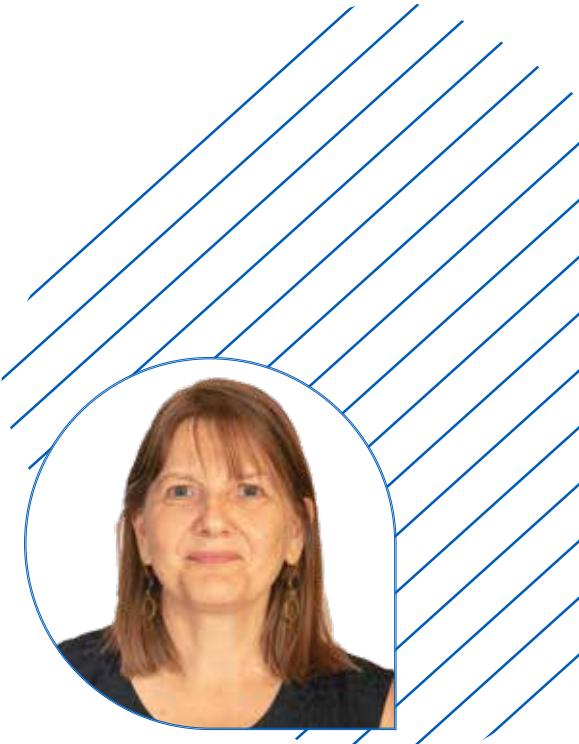
Le budget du Siom consacré à la collecte et au traitement des déchets ménagers est de 28 569 000 € en dépenses de fonctionnement. Ces dépenses sont essentiellement financées par le produit de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Les autres sources de financement sont les soutiens des éco-organismes tels que Citeo, Éco-mobilier ou OCAD3E, la Redevance Spéciale et la vente de matière comme le verre, le plastique et le papier. La maîtrise des coûts de gestion est essentielle pour avoir recours à une fiscalité la plus juste possible !

Au Siom, vous utilisez un outil de comptabilité analytique depuis plus de 10 ans. Que vous apporte-t-il ?

Nous nous devons de suivre l'évolution des coûts par flux de déchets d'une année sur l'autre. C'est pourquoi nous avons développé une comptabilité analytique, véritable outil de pilotage du service public des déchets pour identifier nos leviers d'optimisation.

Nous partageons également ces données avec l'Ademe, ce qui permet de nous situer par rapport aux autres structures et territoires. Chaque collectivité est libre de participer à l'élaboration de cette matrice.

À titre d'exemple, en 2020, le coût aidé (qui correspond à la différence des charges et des produits hors TEOM) de la collecte et du traitement des ordures ménagères est de 192,18 € par tonne comparé au coût moyen d'Île-de-France qui s'élève à 198 € par tonne. Les performances énergétiques de l'UVE couplées au réseau de chaleur permettent en effet au Siom de baisser les coûts d'incinération des déchets et c'est grâce à cet outil que nous pouvons nous en rendre compte !



**NATHALIE
BÉAN**

**4^{ème} VICE-PRÉSIDENTE DU SIOM EN CHARGE DES FINANCES
ET DU PERSONNEL
CONSEILLÈRE MUNICIPALE DES ULIS**

**NOUS AVONS DÉVELOPPÉ UNE COMPTABILITÉ
ANALYTIQUE, VÉRITABLE OUTIL DE PILOTAGE
DU SERVICE PUBLIC DES DÉCHETS POUR
IDENTIFIER NOS LEVIERS D'OPTIMISATION.**

LES SERVICES

DU SIOM



LES INDICATEURS TECHNIQUES

LA COLLECTE EN PORTE À PORTE

Déchets ménagers	Mode d'exploitation	Fréquence de collecte	Contenant	Population desservie (nombre d'habitants)	Population desservie (%)	Km parcourus dans l'année
Ordures ménagères	Prestataires : SEPUR (17 communes) Europe Services Déchets (4 communes)	1 à 4 fois/semaine (C1 à C4)	Bac gris à couvercle grenat ou noir (RS) (17 communes)	174 958	83,5 %	326 935
			Bac gris à couvercle gris (4 communes)	27 107	12,9 %	71 716
Emballages ménagers / papier / journaux-magazines	Prestataires : SEPUR (17 communes) Europe Services Déchets (4 communes)	1 fois/semaine (C1)	Bac gris à couvercle jaune ou orange (RS)	202 065	96,5 %	239 074
Déchets végétaux	Prestataires : SEPUR (17 communes) Europe Services Déchets (4 communes)	1 fois/semaine à 2 fois/mois (C1/C0,5)*	Sacs papier biodégradables (17 communes)	182 384	87,1 %	149 886
			Libre présentation (4 communes)	27 107	12,9 %	20 137
Encombrants ménagers à dates fixes	Prestataires : SEPUR (17 communes) Europe Services Déchets (4 communes)	1 à 2 fois/mois (C0,25/C0,5)	Dépôt sur la voie publique	112 140	53,8 %	63 846
Encombrants ménagers sur appel**	Prestataire : SEPUR (17 communes)	tous les 15 jours, soit 2 fois/mois (C0,5)	Dépôt sur la voie publique	97 351	46,6 %	26 589
Verre	Prestataire : Europe Services Déchets (4 communes)	2 fois/mois (C0,5)	Caissettes/bacs	27 107	12,9 %	9 501
D3E sur appel**	Prestataire : SEPUR (17 communes)	tous les 15 jours, soit 2 fois/mois (C0,5)	Dépôt sur la voie publique	97 351	46,6 %	21 841

*C1 du 01/04 au 31/11 (SIOM 4 communes : Ballainvilliers, La Ville-du-Bois, Linas, Montlhéry)

** Population au 01/12/2020

LA REDEVANCE SPÉCIALE (17 COMMUNES)

	2019	2020	Évolution 2019/2020
Nombre de conventions de Redevance Spéciale	886	885	-0,1 %
Tonnages collectés	Ordures ménagères	3 530	1,2 %
	Emballages ménagers – papier	807	-7,4 %

LA COLLECTE EN APPOINT VOLONTAIRE

Flux	Prestataire de service	Type de PAV	Nombre de PAV	Évolution du nombre de PAV mis en service en 2020 (par rapport à 2019)	Ratio d'équipement (sur population desservie au 31/12/2020)	Performance 2020 (kg/hab)	Km parcourus dans l'année	
Ordures ménagères	SEMAER	PAV enterrés	81	7	1 colonne/92 habitants	183,5	12 208	
Emballages / journaux / magazines		PAV enterrés	80	7		38,3	11 343	
Verre		PAV enterrés	56	10		22,7	33 676	
		PAV semi-enterrés	258	-1				
		PAV aériens	54	-4				
Tous flux			529	19			57 227	

TONNAGES COLLECTÉS EN PORTE À PORTE ET APPOINT VOLONTAIRE

	2019	2020	Évolution 2019/2020	Ratio kg/hab. 2019	Ratio kg/hab. 2020	Source : données ORDIF 2018		
						IDF	Essonne	France
Ordures ménagères	51 634	50 739	-1,7 %	249	242	285	250	255
Emballages, journaux, magazines	10 977	11 810	7,6 %	53	56	36	47	49
Verre	4 424	4 787	8,2 %	21	23	21	20	30
Végétaux	12 894	13 714	6,4 %	62	65	19	44	N.C
Biodéchets	35					N.C	N.C	N.C
Encombrants	4 476	5 135	14,7 %	22	25	27	17	10
DEEE	93	160	72,3 %	1,1	1,1	N.C	N.C	N.C

TOTAL DES TONNAGES COLLECTÉS EN CAISSENS (DÉCHETERIE ET HORS DÉCHETERIE)

	2019	2020	Évolution 2019/2020	Ratio 2020*
Déchèterie	7 838	7 351	- 6,2 %	35
CTM	5 988	5 860	- 2,1 %	28

*Avec intégration de Ballainvilliers, Linas, Montlhéry, La Ville du Bois au 1er juin 2020

DÉCHETERIE DU SIOM : MODALITÉS ET CONDITIONS D'EXPLOITATION

Localisation	118 Chemin départemental, 91978 Courtabœuf Cedex
Accès aux habitants	21 communes du SIOM (209 491 habitants)
Accès aux artisans	Non
Zone dédiée au réemploi	Oui

FRÉQUENTATION DE LA DÉCHÈTERIE

	2019	2020	Évolution 2019/2020*
Fréquentation	70 181	57 267	- 18,4 %
Moyenne de passages par jour	195	208	+ 6,8 %

* Fermeture pendant 2 mois puis fonctionnement sur rendez-vous.

TONNAGES

Déchèterie SIOM - Villejust	2019	2020	Évolution 2019/2020
Encombrants	2 024	1 774	-12,4 %
Gravats	2 178	2 514	15,4 %
Végétaux	747	591	-20,9 %
Incinérables	1 606	1 334	-16,9 %
Déchets Diffus Spécifiques	168	184	9,6 %
Mobilier	265	195	-26,5 %
DEEE	316	275	-13,1 %
Ferraille	412	360	-12,6 %
Piles	3,08	3,85	25,2 %
Cartouches d'encre	N.C.	0,50	
Textiles	75	80	7,3 %
Réemploi Emmaüs	38	33	-13,9 %
Pneus	4,06	5,64	38,9 %
Ampoules	1,21	1,01	-16,1 %
DASRI	0,09	0,06	-33,2 %
Huiles ménagères	1,38	1,59	15,2 %
TOTAL	7 838	7 352	-6,2 %

COLLECTE DES DÉCHETS NON MÉNAGERS (HORS REDEVANCE SPÉCIALE)

	Flux de déchets collectés	Collecteurs	Contenants	Tonnages
Déchets collectés sur les CTM	Encombrants	Du 01/01/2020 au 08/03/2020 : Nicollin (17 communes) et Semaer (4 communes)	Caissons	1 288
	Incinerables			215
	Végétaux	Du 09/03/2020 au 31/12/2020 : Nicollin (21 communes)		441
	Gravats	Nicollin		666
	Ferraille	Derichebourg		26
	Déchets Diffus Spécifiques	Triadis (17 communes) Chimirec (4 communes)	Géobox	110
	DEEE	Ecosystem		96
Déchets apportés par les CTM	Incinerables	Régie municipale		1 407
	Végétaux			1 612
Déchets des marchés alimentaires (Les Ulis et Palaiseau)	Incinerables	Nicollin	Compacteurs	250
Déchets d'Emmaüs Longjumeau	Incinerables	Nicollin	Caissons	645
	Ferraille	Derichebourg		50

EMBALLAGES, JOURNAUX, MAGAZINES COLLECTÉS

		Tonnages collectés et triés	Tonnages envoyés vers les recycleurs	Ratio 2 020 en kg/hab
Emballages	Acier	228	178	0,85
	Aluminium	46	18	0,09
	Briques alimentaires	126	94	0,45
	Cartons	3 208	3 244	15,48
	Plastiques	1 228	1 271	6,07
Journaux-magazines		2 654	2 634	12,57
Papiers divers		547	576	2,75
Verre		4 787	5 506	26,28
Total		12 823	13 521	64,54

UNITÉS UTILISÉES PAR LE SIOM ET TONNAGES TRAITÉS

SIOM 17 COMMUNES

Déchets	Installations de traitement	Prestataires de traitement	Mode de traitement / valorisation	Mode de collecte	Quantités réceptionnées (en tonne)
Ordures ménagères / Incinérables	UVE (Villejust, 91)	UVE Siom exploitée par Generis	Incinération / Cogénération (chaleur et électricité)	Porte-à-porte, Apport volontaire, Déchèterie et CTM	46 538
Verre	Plateforme de stockage (Villejust - 91) Installations de traitement : (Everglass Rozet Saint Albin - 02 Sibelco Andrézieux - Bouthéon - 42 Solover Champforgeuil - 71)	Verallia	Recyclage matière	Apport volontaire	4 138
Emballages ménagers, journaux et magazines	Quai de transfert (Wissous - 91) Centre de tri (Le Blanc Mesnil - 93)	Paprec	Recyclage matière et valorisation énergétique (refus incinérables issus du tri)	Porte-à-porte et Apport volontaire	10 253 dont 201 tonnes envoyées à Servel
Déchets végétaux	Plate-forme de compostage (Limours - 91)	Zymovert	Compostage et valorisation énergétique (bois énergie)	Porte-à-porte, Déchèterie et CTM	14 152
Gravats		Semavert (groupe Semardel)	Valorisation en remblais / aménagements paysagers ou enfouissement	Déchèterie et CTM	3 180
Encombrants ménagers / Mobilier	Eco Site Vert-le-Grand / Echarcon (Vert-le-Grand, 91)	Semaval (groupe Semardel)	Recyclage matière et valorisation énergétique (CSR, bois énergie et refus incinérables issus du tri) ou enfouissement	Porte-à-porte, Déchèterie et CTM	4 817 dont 195 via Eco-Mobilier
Encombrants ménagers	Centre de traitement (Buc - 78)	Nicollin	Recyclage matière et valorisation énergétique (refus incinérables issus du tri) ou enfouissement	Déchèterie et CTM	1 957
Déchets diffus spécifiques (DDS)	Centre de regroupement/ traitement (Étampes - 91)	Triadis	Recyclage matière et valorisation énergétique	Déchèterie et CTM	281 dont 19 via Eco-DDS
Ferraille	Centre de regroupement (Revival Corbeil-Essonnes - 91) Centre de traitement (Derichebourg puis Riva - Montereau-Fault-Yonne - 77)	Derichebourg		Déchèterie et CTM	436
DEEE	Centre de regroupement : Semaval - Vert-le-Grand (91) Centres de traitement : GEMF : Refinal - Bruyères-sur-Oise (95) GEM HF - Revival Envi'ze - Gennevilliers (92) Ecrans - Galloo - Vernouillet (28) PAM - Remondis - Saint-Thibault (10)	Ecosystem	Recyclage matière	Porte-à-porte, Déchèterie et CTM	533

UNITÉS UTILISÉES PAR LE SIOM ET TONNAGES TRAITÉS

SIOM 4 COMMUNES

Déchets	Installations de traitement	Prestataires	Mode de traitement / valorisation	Mode de collecte	Quantités réceptionnées (en tonne)
Ordures ménagères / Incinérables	UVE (Villejust, 91)	UVE Siom exploitée par Generis	Cogénération (chaleur et électricité)	Porte-à-porte et CTM	8 104
Verre	Plateforme de stockage (Vert-le-Grand - 91) Installations de traitement : (Everglass Rozet Saint-Albin – 02 Sibelco Andrézieux - Bouthéon – 42 Solover Champforgeuil - 7)	Serivel (groupe Semardel)	Recyclage matière	Porte-à-porte	650
Emballages ménagers, journaux et magazines	Eco Site Vert le Grand / Echarcon (Vert Le Grand - 91)	Serivel (groupe Semardel)	Recyclage matière et valorisation énergétique (refus incinérables issus du tri)	Porte-à-porte	1 557 dont 293 t envoyées à Paprec
Déchets végétaux		Semavert (groupe Semardel)	Compostage et valorisation énergétique (bois énergie)	Porte-à-porte et CTM	2 206
Gravats					
Encombrants ménagers / Mobilier		Semaval (groupe Semardel)	Recyclage matière et valorisation énergétique (CSR, bois énergie et refus incinérables issus du tri)	Porte-à-porte et CTM	1 184
Encombrants ménagers	Centre de traitement (Buc - 78)	Nicollin	Recyclage matière et valorisation énergétique (refus incinérables issus du tri) ou enfouissement	CTM	433
Déchets diffus spécifiques (DDS)	Centre de regroupement / traitement (Dugny, 93)	Chimirec	Recyclage matière et valorisation énergétique	CTM	13

* 4 communes : Ballainvilliers, La Ville-du-Bois, Linas, Montlhéry

INDICATEURS TECHNIQUES

Nombre de communes	21								
Nombre d'habitants	209 491								
Tonnages collectés – hors déchèteries et CTM	Ordures ménagères	Végétaux	Encombrants	Emballages ménagers – papier	Verre	Textiles	DEEE		
	50 739	13 714	5 135	11 810	4 787	321	162		
Fréquence collecte ou quantité contenant	Cl à C4	C0,5 à Cl	C0,25 à C0,5 ou rendez-vous sur appel	Cl	SIOM 17 communes : 368 contenus SIOM 4 communes : C0,5 Porte-à-porte	54 bornes textiles	Collectes solidaires et sur rendez-vous		
Tonnages collectés à la déchèterie de Villejust + CTM	Incinérables	Végétaux	Encombrants	Gravats	Mobilier	DEEE	DDS	Ferrailles	Piles/Ampoules/ Cartouches d'encre/ DASRI/Huiles ménagères/ Pneus/ Réemploi Emmaus/ Textiles
	2 955	2 643	3 061	3 180	195	371	294	436	125
Redevance Spéciale	885 Conventions	Ordures ménagères		Emballages ménagers – papier					
		3 571 t		747 t					
Tonnages UVE	Déchets incinérés	Mâchefers			Refiom				
	91 259	17 423				2 701			
		dont 1 011 ferreux							
		et 109 non-ferreux							

LES INDICATEURS FINANCIERS

I – LES COMPTES ADMINISTRATIFS

Le SIOM vote deux budgets :

Le budget public recense l'activité de collecte et de traitement d'élimination des déchets ménagers des collectivités membres du SIOM et dont les contributions sont adossées à la fiscalité.

Le budget privé recense les activités de nature industrielle et commerciale : traitement des ordures ménagères des non adhérents et toutes prestations qui ne peuvent être couvertes par la fiscalité.

PUBLIC M14 : COLLECTIVITES

Dépenses	Recettes
Habitants : Collecte, traitement des déchets ménagers et assimilés	TEOM, Contributions budgétaires
Déchèterie	Subventions des Eco-organismes
Collecte des marchés : compacteurs	Vente de produits résiduels
Entreprises : Collecte, traitement des déchets ménagers et assimilés	Redevance spéciale

PRIVÉ M4 : PROFESSIONNELS

Dépenses	Recettes
Incineration des déchets ménagers et assimilés	Vente de prestations d'incinération
Exploitation Station GNV	Droit d'accès à la Déchèterie
Réseau de chaleur	Vente de GNV, chaleur, électricité

Les chiffres présentés portent sur la consolidation de ces deux budgets.

1 – Année 2020 - Une gestion active en période de crise sanitaire

Les comptes administratifs consolidés s'élèvent à 31 442 k€ en recette de fonctionnement et à 28 454 k€ en dépense de fonctionnement. La crise sanitaire a engendré des dépenses supplémentaires pour respecter les protocoles sanitaires et une baisse des recettes non fiscales.

Le SIOM a dû s'équiper pour protéger les agents, prévoir des collectes exceptionnelles des encombrants pour un coût total de dépenses liées à la crise d'environ 109 000 €. En parallèle, certaines dépenses n'ont malheureusement pas été effectuées notamment certaines animations en matière de tri, de prévention et de sensibilisation.

Mais, le SIOM a surtout constaté une baisse de certaines recettes – vente de matière plastique et redevance spéciale - pour un total estimé à 364 000 €.

DES RECETTES CONSOLIDÉES = 31 442 K€

Les recettes issues du produit de la fiscalité représentent 67 % (20 922 k€) des recettes de fonctionnement.

En 2020, on constate une baisse de 38,80 % des recettes issues de la vente de produits résiduels (vente plastique, carton, journaux) et une baisse de 12,39 % des ventes d'incinération dues à la diminution des apports de déchets professionnels.

Recettes de fonctionnement	CA 2019	CA 2020	Variation CA 2019 CA 2020
Vente de produits résiduels	969 k€	593 k€	-376 k€ -38,80 %
Recette déchèterie	7 k€	7 k€	0 k€ 0,00 %
Redevance Spéciale	431 k€	434 k€	3 k€ 0,70 %
Valorisation énergétique	3 758 k€	3 562 k€	-196 k€ -5,22 %
Vente d'incinération+Mâchefers	2 937 k€	2 573 k€	-364 k€ -12,39 %
Vente de GNV	103 k€	309 k€	206 k€ 200,00 %
Participations Eco-organismes	1 780 k€	2 387 k€	607 k€ 34,10 %
Prévention	135 k€	135 k€	0 k€ 0,00 %
Produit de la fiscalité	20 495 k€	20 922 k€	427 k€ 2,08 %
Autres produits + exceptionnels	183 k€	520 k€	337 k€ 184,15 %
Total des recettes de fonctionnement	30 798 k€	31 442 k€	644 k€ 2,09 %

DES DÉPENSES MAÎTRISÉES = 28 454 K€

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse de 2,73 % entre 2019 et 2020.

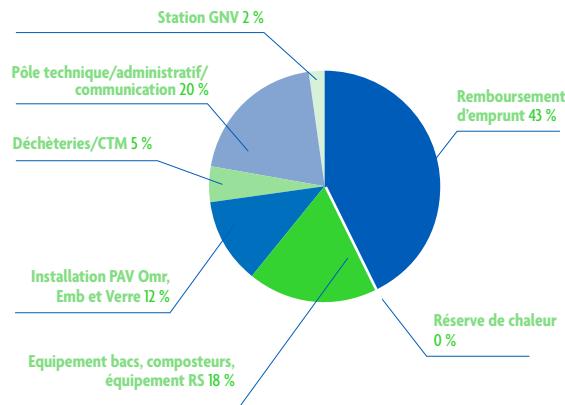
Dépenses de fonctionnement	CA 2019	CA 2020	Variation CA 2019 CA 2020
Charges à caractère général	25 352 k€	26 165 k€	813 k€ 3,21 %
Collecte	12 507 k€	12 925 k€	418 k€ 3,34 %
Traitement des déchets incinérables	6 824 k€	7 187 k€	363 k€ 5,32 %
Traitement : végétaux, encombrants	857 k€	927 k€	70 k€ 8,17 %
Tri, conditionnement, chargement : emballages journaux	2 076 k€	2 143 k€	67 k€ 3,23 %
Traitement : Bio-déchets	18 k€	0 k€	-18 k€ -100,00 %
Prévention	97 k€	114 k€	17 k€ 17,53 %
Autres charges à caractère général	1166 k€	1142 k€	-24 k€ -2,06 %
Redevance Spéciale (hors collecte & traitement)	92 k€	22 k€	-70 k€ -76,09 %
Caissons CTM	378 k€	488 k€	110 k€ 29,10 %
Déchèteries	931 k€	737 k€	-194 k€ -20,84 %
Valorisation énergétique	214 k€	197 k€	-17 k€ -7,94 %
Exploitation GNV	192 k€	283 k€	91 k€ 47,40 %
Dépenses de personnel	1 694 k€	1 710 k€	16 k€ 0,94 %
Autres charges de gestion courante	162 k€	139 k€	-23 k€ -14,20 %
Charges financières	490 k€	440 k€	-50 k€ -10,20 %
Total des dépenses de fonctionnement	27 698 k€	28 454 k€	756 k€ 2,73 %

Les dépenses de l'exploitation de la station GNV sont en augmentation de 47,40 %. Il convient de rappeler que la station n'a fonctionné que 5 mois sur l'année 2019 dans l'attente du renouvellement du parc de bennes suite au renouvellement du marché de collecte.

2 – Des investissements de proximité

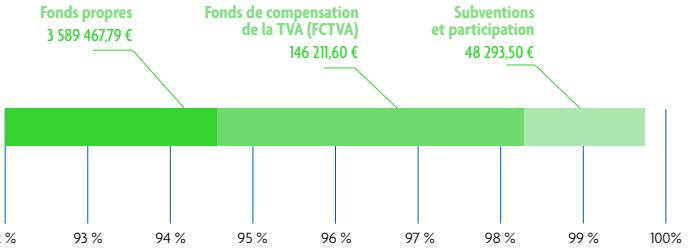
Dépenses d'investissement

Elles s'élèvent à 2 915 k€ dont 1 650 k€ pour les dépenses d'équipement et 1 265 k€ de remboursement en capital de la dette.



Les recettes d'investissement

Fonds propres FCTVA Subventions Région Île-de-France et ADEME



La capacité de désendettement est de 3,2 ans

Le montant de l'encours de la dette au 31/12/2020 s'élève :

Au 31/12/2019	10 812 k€
Recours à l'emprunt 2020	0 k€
Remboursement en capital de la dette	-1 265 k€
Au 31/12/2020	9 547 k€

3 – Les modalités de financement

Détermination du produit fiscal

La clé de répartition

Catégorie de charges à répartir	Critères et pondérations
Collecte OM, végétaux, emballages, verre, encombrants	35% fréquence + 35% tonnage + 25% densité logement + 5% éloignement Siom
Prestations spécifiques	Affectation au réel aux communes bénéficiant du service
Traitement & tri	60% tonnage + 40% population
Service de la dette	100% population
Structure et autofinancement nets	100% population

Le mode de financement : Le coût du service net (charges – recettes non fiscales) est financé par le produit de la TEOM

La détermination du taux de TEOM : C'est le résultat du rapport entre la contribution et les bases fiscales. Ainsi, si la progression des bases fiscales est supérieure à celle de la contribution, alors le taux diminue. Ainsi le taux moyen de la TEOM est passé de 6,49 % en 2017, à 5,97 % en 2018 et à 5,26 % en 2019 et 2020.

Modalité de la Redevance Spéciale

La redevance spéciale correspond au coût du service (coût de collecte de traitement des déchets et coût de gestion du service) non pris en charges par la TEOM au-delà de 1 320 litres par semaine.

- De 0 à 1 320 litres collectés par semaine : non facturé, car correspondant au service rendu et pris en charge via la TEOM
- Au-delà de 1 320 litres collectés par semaine : selon délibération en vigueur.

	2017	2018	2019*	2020**
Tarif m ³	16,92 €	17,10 €	17,24 €	17,42 €
Volume collecté en m ³	85 567,14	93 696,48	76 638,11	78 636,28
Volume facturé en m ³	48 451,89	45 880,92	27 287,36	24 906,63
Part volume facturé / volume collecté	56,62 %	48,97 %	35,61 %	31,67 %

* Renouvellement des systèmes embarqués sur les bennes de collecte

** Crise sanitaire avec périodes de confinement

Dans tous les cas, le redevable continue d'acquitter la taxe d'enlèvement des ordures ménagers (TEOM) lorsqu'il y est soumis.

COÛT ET FINANCEMENT DU SERVICE AUX HABITANTS (BUDGET PUBLIC)

Charges 2020	€ arrondis	€ / habitant
Charges de structure	1779 769 €	8,50 €
Charges de communication	265 821 €	1,27 €
Charges techniques	22 953 923 €	109,57 €
Prévention	313 818 €	1,50 €
Pré-collecte et collecte	13 176 233 €	62,90 €
Transport	151 439 €	0,72 €
Traitement	9 312 433 €	44,45 €
Total charges HT	24 999 512 €	119,33 €
 TVA acquittée	 1 814 901 €	 8,66 €
Produit 2020	€ arrondis	€ / habitant
Recettes industrielles	2 806 377 €	13,40 €
Soutiens : Eco-organismes	2 386 586 €	11,39 €
Aides	135 000 €	0,64 €
Total produits	5 327 963 €	25,43 €
 Cout du service	 21 486 450 €	 102,57 €
TEOM	20 921 779 €	99,87 €
Redevance spéciale	433 874 €	2,07 €
Total financement	21 355 653 €	101,94 €
 Ecart cout et financement	 - 130 797 €	 - 0,62 €

L'écart entre le coût et le financement constitue l'autofinancement qui permet de financer les dépenses d'investissement. Il est négatif en 2020, pour mémoire, l'écart entre le coût et le financement était de 11,69 € / hab en 2017, de 10,25 € / hab. en 2018 et 4,78 € / hab. en 2019.

Pour 2020, les investissements ont été financés par les excédents sans faire appel à la TEOM.

II – COMPTABILITÉ ANALYTIQUE 2020 – MATRICE ADEME

Ces coûts sont issus d'une comptabilité analytique visant à établir une matrice standard des coûts par flux de déchets avec application de la méthode Compta-Coût. Cette méthode, élaborée par l'ADEME, est valable pour l'ensemble du territoire français et pour tous types de structure.

La totalité des dépenses réelles de fonctionnement de l'année 2020 est prise en compte.

Les charges techniques comprennent les dépenses pour :

- La collecte, ventilée en fonction du coût réel par flux
- Le traitement,
- Les charges induites,
- Les amortissements.

L'amortissement annuel intègre les immobilisations corporelles et les constructions qui ne sont pas prises en compte dans la comptabilité publique telle que l'usine, l'aménagement du site, la déchèterie et les bureaux.

La ventilation des charges de structure et de communication est effectuée en fonction des charges techniques.

Les recettes comprennent :

- Les ventes d'incinération
- Les ventes de chaleur et les ventes d'électricité,
- Les ventes de produits recyclables et résiduels,
- Les soutiens des éco-organismes,
- Les reprises annuelles de subventions.

Les définitions retenues :

- Le coût aidé HT correspond à la différence des charges et des produits hors TEOM, redevance spéciale.
- Le coût aidé TTC tient compte à la fois de la TVA acquittée et du FCTVA récupéré.
- Le nombre d'habitants est celui de 2020 soit 209 491 habitants (population totale).

DÉCOMPOSITION DES COÛTS DU SERVICE PAR POSTE

Année 2019	OMR	Verre : PAV	Verre : PAP	Recyclables secs des OM	Déchets des déchetteries	Encombrants	Déchets verts	Déchets des collectivités	Tous flux DMA
Population desservie	209 491	182 384	27 107	209 491	209 491	209 491	209 491	209 491	209 491
Tonnages collectés	50 489	4 138	650	11 810	6 401	8 065	13 714	5 988	101 254
Charges techniques	11 278 k€	544 k€	151 k€	4 992 k€	1 044 k€	1 350 k€	2 857 k€	680 k€	22 897 k€
dont charges collecte	5 471 k€	258 k€	145 k€	2 727 k€	263 k€	844 k€	1 911 k€	214 k€	11 833 k€
dont charges traitement	5 140 k€	0 k€	0 k€	2 129 k€	782 k€	507 k€	384 k€	466 k€	9 407 k€
Charges de structure	876 k€	42 k€	12 k€	388 k€	81 k€	105 k€	222 k€	53 k€	1 778 k€
Charges de communication	52 k€	45 k€	3 k€	52 k€	21 k€	80 k€	13 k€	0 k€	266 k€
Coût complet	12 206 k€	631 k€	165 k€	5 432 k€	1 147 k€	1 535 k€	3 093 k€	733 k€	24 941 k€
Produits	2 488 k€	134 k€	21 k€	1 936 k€	121 k€	137 k€	3 k€	77 k€	5 007 k€
Coût aidé HT	9 702 k€	423 k€	144 k€	3 495 k€	1 026 k€	1 398 k€	3 089 k€	656 k€	19 934 k€
Coût aidé TTC	10 411 k€	468 k€	159 k€	3 903 k€	1 096 k€	1 536 k€	3 442 k€	727 k€	21 742 k€
Contribution (TEOM + RS)	10 360 k€	451 k€	153 k€	3 848 k€	1 055 k€	1 478 k€	3 312 k€	699 k€	21 356 k€

La collecte et le traitement des ordures ménagères représentent 50 % des quantités de déchets collectés et 48 % des dépenses. La collecte et le traitement des recyclables hors verre représentent 12 % des quantités de déchets collectés et 18 % des dépenses.

STRUCTURE DU COÛT PAR POSTE DE CHARGES ET DE PRODUITS

Charges en k€ HT	
Charges fonctionnelles	2 046 k€
Prévention	314 k€
Pré-collecte/Collecte	13 176 k€
Transfert/Transport	151 k€
Traitement	9 312 k€
Traitement des déchets professionnel	3 639 k€
Total charges matrice en €HT	28 638 k€

Produits (hors fiscalité)	
Ventes de matériaux et d'énergie	2 806 k€
Soutien Eco-organismes	2 387 k€
Subventions	135 k€
Total produits matrice	5 328 k€
Taux de couverture des charges par les produits	19 %

Le taux de couverture des charges en k€ HT par les produits (hors fiscalité) est de 19 % en 2020, 19 % en 2019 et 34 % en 2018. La couverture des dépenses courantes par la TEOM a été plus forte en 2020 en raison d'une baisse des recettes non fiscales.

ÉVOLUTION DES COÛTS

Coût aidé en €HT/habitant	OMR	Verre : PAV	Verre : PAP	Recyclables secs des OM	Déchets des déchetteries	Encombrants	Déchets verts	Déchets des collectivités	Tous flux DMA
Coût 2017	45,47 €	3,17 €	5,19 €	18,96 €	5,45 €	6,53 €	17,73 €	2,70 €	100,16 €
Coût 2018	44,79 €	2,96 €	5,27 €	16,19 €	5,48 €	6,92 €	16,68 €	2,42 €	92,57 €
Coût 2019	45,78 €	2,63 €	5,52 €	15,52 €	5,07 €	5,73 €	14,45 €	2,25 €	87,57 €
Coût 2020	47,86 €	2,32 €	5,32 €	17,24 €	5,00 €	6,67 €	14,75 €	2,70 €	91,72 €
Ecart 2019/2020	5 %	-12 %	-4 %	11 %	-1 %	16 %	2 %	20 %	5 %
Référence Ile-de-France ADEME (données 2015)	54 €		3 €	13 €	9 €	5 €	5 €		90 €
Coût aidé en €HT/tonne	OMR	Verre : PAV	Verre : PAP	Recyclables secs des OM	Déchets des déchetteries	Encombrants	Déchets verts	Déchets des collectivités	Tous flux DMA
Coût 2017	177,29 €	156,02 €	238,92 €	370,25 €	119,76 €	264,63 €	257,34 €	93,68 €	208,42 €
Coût 2018	190,49 €	138,71 €	240,00 €	334,41 €	117,25 €	311,67 €	278,75 €	95,35 €	200,75 €
Coût 2019	179,13 €	123,34 €	258,81 €	281,94 €	123,84 €	265,92 €	232,89 €	89,18 €	186,13 €
Coût 2020	192,18 €	102,22 €	221,82 €	296,01 €	131,65 €	272,25 €	225,27 €	98,52 €	189,76 €
Ecart 2019/2020	7 %	-17 %	-14 %	5 %	6 %	2 %	-3 %	8 %	2 %
Référence Ile-de-France ADEME (données 2015)	198 €		169 €	371 €	166 €	262 €	225 €		

Entre 2019 et 2020, les tarifs de rachat des matières recyclables notamment l'aluminium et le plastique baissent d'environ 40 %. La baisse de ces recettes augmente le coût de la collecte et du traitement des recyclables de 5 % à la tonne.

DÉCOMPOSITION DES COÛTS DU SERVICE PAR POSTE

Modalité d'exploitation du service d'élimination des déchets	Marchés publics	
Modalités d'établissement de la Redevance spéciale	Régie	
Montant annuel global des dépenses des services	en k€	€ / hab
Charges de structure	1 780 k€	8,50
Charges de communication	266 k€	1,27
Prévention	314 k€	1,50
Pré-collecte et collecte	13 198 k€	63,00
Transfert et transport	151 k€	0,72
TraITEMENT (service public)	9 312 k€	44,45
TraITEMENT des déchets des professionnels	3 639 k€	17,37
Total	28 660 k€	136,81
Modalités de financement des services		
TEOM	20 922 k€	99,87
Redevance spéciale	434 k€	2,07
Total	21 356 k€	101,94
Montants détaillés des aides reçues d'organismes agréés résultant de l'abandon des emballages		
CITEO (ECO EMBALLAGES)	1 595 k€	7,61
ECO MOBILIER	152 k€	0,73
OCAD3E	33 k€	0,16
ADEME : Subvention PLP	135 k€	0,64
Total	1 915 k€	9,14
Montants détaillés des recettes perçues au titre de la valorisation		
Vente incinération	2 457 k€	11,73
Vente de chaleur	2 713 k€	12,95
Vente d'électricité	849 k€	4,05
Vente de produits résiduels	701 k€	3,35
Autres recettes	8 k€	0,04
Total	6 728 k€	32,12

PRINCIPALES PRESTATIONS RÉMUNÉRÉES PAR LA COLLECTIVITÉ À DES ENTREPRISES

BUDGET M14 « public » TTC

Nature de la prestation	Nom de la société	Type de contrat et durée	Échéance	Montant annuel en k€	Évolution n/n-1
Collecteur (17 communes)	SEPUR	MP 8 ans	31/10/2024	9 836,62 k€	-3,76 %
Collecteur (4 communes du SIRM)	EUROPE SERVICE DECHETS	MP 5 ans	31/03/2021	1 814,91 k€	3,44 %
UVE	GENERIS	MP 8 ans	31/12/2022	3 385,29 k€	21,09 %
Centre de tri collecte sélective	PAPREC	MP 4 ans	28/02/2022	2 039,59 k€	0,51 %
Plateforme compostage de déchets verts	ZYMOVERT	MP 4 ans	31/12/2020	438,46 k€	7,81 %
TraITEMENT des encombrants & gravats	SEMAVERT / SEMAVAL / NICOLLIN	MP 4 ans	02/03/2024	778,98 k€	24,10 %
TraITEMENT déchets verts et gravats	SEMAVERT	MP 5 ans	31/10/2020	10,04 k€	-90,27 %
TraITEMENT Emballages et verre	SERIVEL	MP 5 ans	31/10/2020	255,97 k€	11,35 %
Transport déchets dévoyés	TRANSPORT MAUFFREY	MP 4 ans	11/06/2024	41,32 k€	89,66 %
Transport & traITEMENT mâchefers	MEL	MP 4 ans	09/03/2024	550,90 k€	25,73 %
Transport & traITEMENT refrom	SECHE ECO INDUSTRIES	MP 4 ans	16/10/2021	272,66 k€	13,71 %
Collecte & traITEMENT DDS	TRIADIS	MP 2 ans	31/12/2020	167,80 k€	21,64 %
Sacs pré-collecte déchets verts	TAPIERO	MP 4 ans	08/07/2024	624,49 k€	2,64 %

BUDGET M4 « privé » HT

UVE	GENERIS	MP 8 ans	31/12/2022	2 176,12 k€	-3,06 %
Transport déchets dévoyés	TRANSPORT MAUFFREY	MP 4 ans	11/06/2024	0,00 k€	
Transport & traITEMENT mâchefers	MEL	MP 4 ans	09/03/2024	359,94 k€	26,11 %
Transport & traITEMENT Refiom	SECHE ECO INDUSTRIES	MP 4 ans	16/10/2021	198,30 k€	36,46 %

*4 communes : Ballainvilliers, La Ville-du-Bois, Linas, Montlhéry

LISTE DES MARCHÉS CONCLUS EN 2020

N° de marché	Objet	Montant en euros HT	Date notification	Attributaire	Adresse
SERVICES : montant de 40 000 € à 89 999 € HT					
20.004	Réalisation d'opérations de broyage sur le territoire du SIOM de la Vallée de Chevreuse.	60 000	10/03/2020	Alex Fleurs et Jardins	91 160
20.009-1	Atelier de cuisine anti-gaspillage	44 000	08/09/2020	Coccinelle à 7 points	91 940
20.009-2	Ateliers de sensibilisation à la prévention des déchets Lot n°2 : Atelier de sensibilisation à la réduction des déchets	44 000	02/09/2020	Coccinelle à 7 points	91 940
Fournitures : montant de 89 999 € HT à 213 999 € HT					
19.020	Fourniture, livraison en remplacement et pose d'armoires pour déchets ménagers spéciaux sur les CTM du SIOM de la Vallée de Chevreuse	125 000	30/01/2020	Agec	64 240
SERVICES : montant de 89 999 € à 213 999 € HT					
20.002	Entretien des espaces verts et des installations d'arrosage du site du SIOM de la Vallée de Chevreuse	124 944	25/02/2020	Flore Boréale	91 940
19.026-3	Tri et traitement des gravats du SIOM de la Vallée de Chevreuse	136 000	03/03/2020	Semavert	91 810
20.009-2	Atelier de sensibilisation à la réduction des déchets	104 000	08/09/2020	Coccinelle à 7 points	91 940
20.011	Prestations d'impression, façonnage et livraison d'outils de communication pour les actions relatives à la gestion des déchets ménagers et assimilés du SIOM de la vallée de Chevreuse	200 000	02/12/2020	Arteprint Editam Willaume Egret	93330 75008 91240
SERVICES : montant de 214 000 € et plus					
19.021	La surveillance et le jardinage du site du SIOM de la Vallée de Chevreuse	487 500	06/01/2020	SMCE	78 180
19.023	Animations, formations et mise en place d'actions sur la thématique du compostage, du lombricompostage et du jardinage au naturel sur le territoire du SIOM de la Vallée de Chevreuse	240 000	13/01/2020	Urban Eco	94 800
19.026-1	Tri et traitement des encombrants issus des caissons du SIOM de la Vallée de Chevreuse	353 512	03/03/2020	Nicollin	69 190
19.026-2	Tri et traitement des encombrants issus de la collecte en porte à porte du SIOM de la Vallée de Chevreuse	415 043	03/03/2020	Semaval	91 810
19.024	Transport, traitement et recyclage en technique routière des mâchefers valorisables produits par l'UVE du SIOM de la Vallée de Chevreuse	792 062	10/03/2020	MRL MEL	91 240
19.024	Transport, traitement par enfouissement des mâchefers non valorisables produits par l'UVE du SIOM de la Vallée de Chevreuse	340 000	10/03/2020	REP Veolia	92 739
20.013	Collecte et le traitement des déchets diffus spécifiques ménagers sur le territoire du SIOM de la Vallée de Chevreuse	660 000	06/10/2020	Triadis	91 150
20.013	Collecte et le traitement des déchets diffus spécifiques ménagers sur le territoire du SIOM de la Vallée de Chevreuse	660 000	06/11/2020	Triadis	91 150
20.014	Maintenance des installations de gaz naturel pour véhicules du SIOM de la Vallée de Chevreuse	420 000	24/12/2020	GNVERT	93 160
20.012	Traitements des déchets végétaux collectés sur le territoire du SIOM de la Vallée de Chevreuse	2 160 000	24/12/2020	Zymovert	91 470
Fournitures: montant de 214 000 € et plus					
20.016	Fourniture de titres restaurant au profit des agents du SIOM de la Vallée de Chevreuse	315 000	15/12/2020	Edenred	92 240



www.siom.fr

**SYNDICAT MIXTE DES ORDURES MÉNAGÈRES
DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE**

118, Chemin Départemental - 91978 Courtabœuf Cedex

Tél. : 01 64 53 30 00 - Fax : 01 64 53 30 09

SIRET 20006232100019 - CODE APE 3811Z